

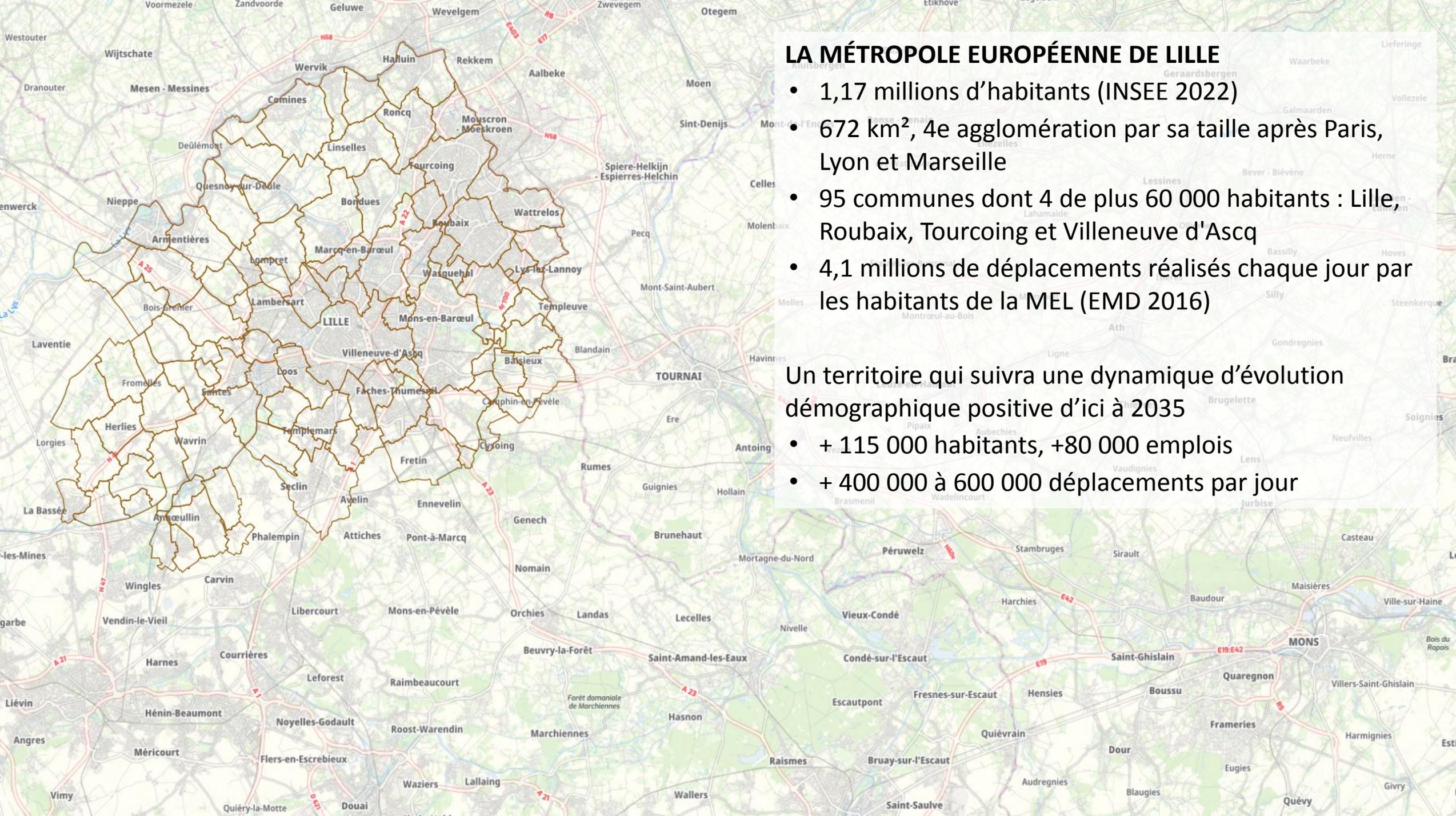


**MÉTROPOLE**  
**EUROPÉENNE DE LILLE**



## RETOUR D'EXPERIENCES

La mise en œuvre du  
Plan Vélo de la MEL :  
de la stratégie globale à la  
déclinaison opérationnelle



## LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

- 1,17 millions d'habitants (INSEE 2022)
- 672 km<sup>2</sup>, 4e agglomération par sa taille après Paris, Lyon et Marseille
- 95 communes dont 4 de plus 60 000 habitants : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq
- 4,1 millions de déplacements réalisés chaque jour par les habitants de la MEL (EMD 2016)

Un territoire qui suivra une dynamique d'évolution démographique positive d'ici à 2035

- + 115 000 habitants, +80 000 emplois
- + 400 000 à 600 000 déplacements par jour

---

LA CONSTRUCTION  
D'UN « ECOSYSTEME » VELOS  
A L'ECHELLE DE LA MEL

---

La 'délibération cadre' cyclable de 2021

# La politique cyclable métropolitaine

- **Les usagers**

- Dialogue
- Connaissances des besoins
- Réponse aux besoins de différents publics comme les salariés et les scolaires
- Evaluations du système vélo

- **Les réseaux cyclables**

- Création de nouveaux aménagements
- Entretien/maintenance du réseau existant

- **Le stationnement**

- **Les services**

- **L'information / L'animation / La promotion / La formation**

- **Au sein d'un « territoire » apaisé et accessible**

- Visions et ambitions d'aménagement du territoire,
- Cohérence des politiques locales,
- Partage de la rue et modération des vitesses
- Sécurité des déplacements...

Une politique cyclable cohérente et ambitieuse à porter par la MEL, les Communes et les acteurs du territoire



## ENJEUX/ Des infrastructures cyclables accompagnées de services et d'une animation d'ensemble

- **Une animation métropolitaine du système vélo**

- Animation, sensibilisation, challenge Vélo,...
- Communication, information, partenariats,...
- Services V'lille et stationnements en intermodalité (pôles d'échanges, stations TCU, gares)



- **Une mobilisation des partenaires et en particulier des communes**

- Communes : animation, implication, actions spécifiques en lien avec leurs compétences
- Associations,...

- **Une brique importante dans le système : le stationnement des vélos**

### Une offre complète déployée

- accroches vélo par la MEL
- groupe d'arceaux par les communes et par la MEL (en amont des passages piétons)
- abris ouverts, arceaux couverts surtout par le privé, rarement sur l'espace public
- abris fermés sécurisés surtout par la MEL et la SNCF (intermodalité) et par certaines communes (résidentiel)



qui peut répondre aux besoins de stationnement à domicile, à destination et en intermodalité.

**Issue d'une démarche de co-construction avec les divers groupes politiques de la MEL, la délibération cadre a fixé ou a rappelé en 2021 certains principes contribuant à renforcer le développement du vélo au sein de la MEL :**

- Adaptation du service V'Lille
- Introduction d'un niveau de réseau de type « Vélo+ »
- Introduction d'une identité plus forte avec la réalisation des aménagements cyclables en couleur rouge
- Rappel des compétences respectives MEL / Commune
- Annexes techniques fixant des abaques d'aménagements et le cadre en matière de jalonnement

---

# LE PLAN DE MOBILITE HORIZON 2035, VERS DES MOBILITES DE TRANSITION

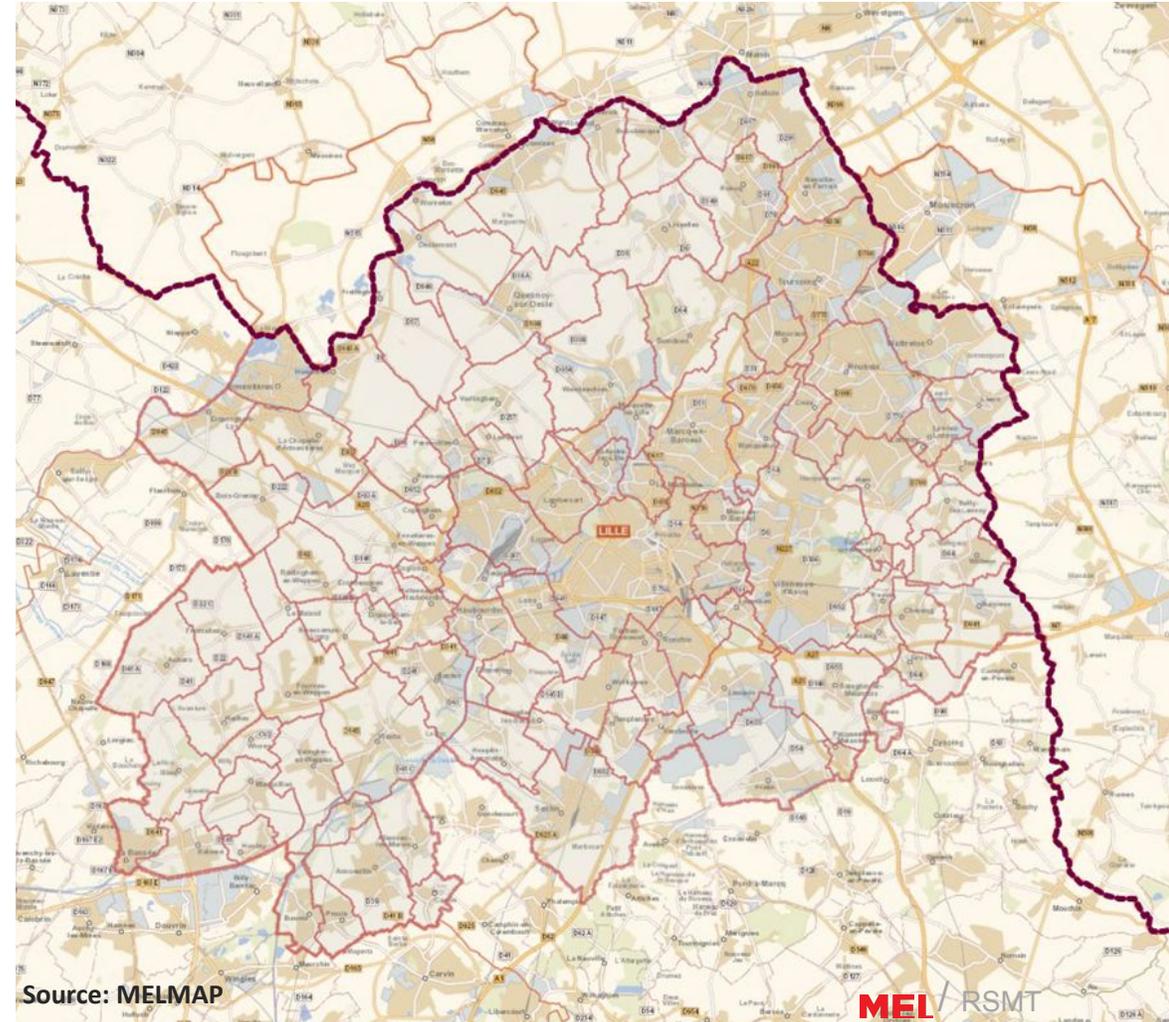
---

## LE PLAN DE MOBILITE, QUID ?

- Le **Plan de mobilité (PDM)** est la nouvelle dénomination du Plan de déplacements urbains (PDU) suite à la loi LOM de décembre 2019.
- Il est obligatoire dans les agglomérations de plus de 100'000 habitants
- Il est régi par le Code des Transports

- *Le PDM détermine les principes régissant l'organisation de la mobilité des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement dans le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (la MEL);*
- *Le PDM doit être compatible avec le SRADDET, le SCOT de Lille Métropole, et le PLAN CLIMAT métropolitain adopté en février 2021. Le PLU doit lui être compatible.*

***Le PDM est établi à l'échelle des 95 communes de la MEL***



Source: MELMAP

MEL / RSMT

## LE PLAN DE MOBILITE, QUID ? / Périmètre, élaboration, approbation

**Le PDM 2035 a été approuvé par le Conseil métropolitain en octobre 2023**

- ❑ Période **d'élaboration** du Plan De Mobilité : de **2020 à 2023**
- ❑ Comprenant plusieurs **phases de participation citoyenne, volontaire ou obligatoire**
  - Par une phase de participation citoyenne dématérialisée (2021)
  - Suivie de propositions de citoyens lors d'une démarche design de politique publique, de conception participative d'actions pouvant agir sur divers leviers comportementaux (2021)
  - Consultation administrative y.c sollicitation de l'Etat belge (2022)
  - Enquête publique (2023)



L'ensemble de ces documents accessibles sur le site [lillemetropole.fr](https://www.lillemetropole.fr)  
<https://www.lillemetropole.fr/plan-de-mobilite>

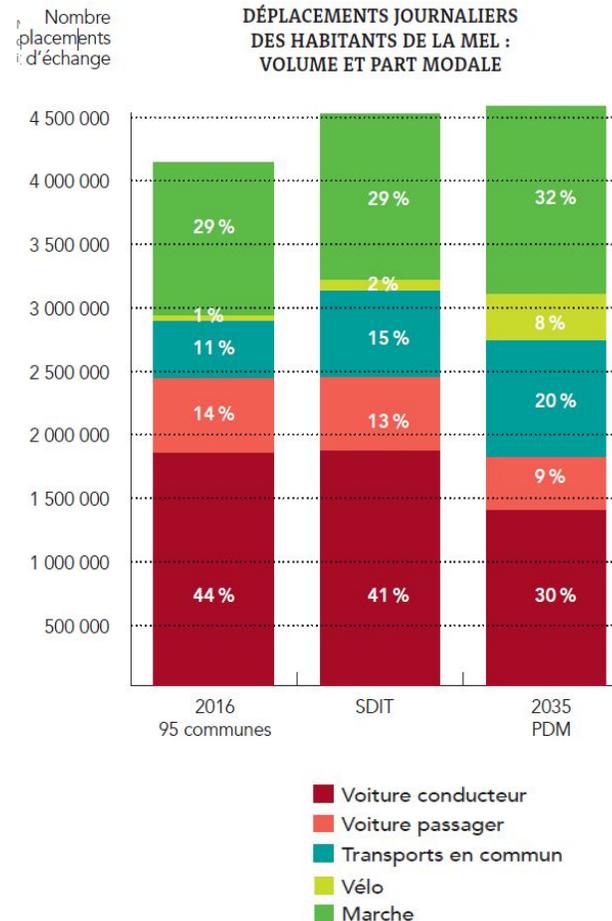
# PLAN DE MOBILITE METROPOLITAIN HORIZON 2035 / Mobilités métropolitaines, vers un projet de transition

Voté en octobre 2023 par le Conseil métropolitain

Répond à 4 enjeux :

- Organiser une mobilité pour tous
- Préserver l'environnement
- Développer une mobilité qui contribue au dynamisme économique
- Proposer une mobilité pour tous, moyennant un prix abordable

## Des objectifs chiffrés



## 3 axes d'action

- Infrastructurel
- Serviciel
- Comportemental

**- 37 % d'émissions de GES liées aux déplacements à horizon 2035 par rapport à 2016**

## Un axe transversal de 8 orientations stratégiques

Satisfaire les besoins de mobilité des usagers et répondre aux enjeux de développement du territoire en créant les conditions de pratiques de mobilités durables



## 52 actions présentées en 5 chapitres

Changer les comportements de mobilité pour agir plus vite et plus fort en faveur de l'environnement

Vers un système de transports collectifs encore plus performant et capacitaire

La rue pour tous, support de tous les usages et de toutes les fonctions de déplacement

Agir en faveur du transport de marchandises et de la logistique urbaine

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions du PDM

# LE PLAN DE MOBILITÉ MÉTROPOLITAIN / Élaboration conjointe d'un schéma cyclable et d'une PPI cyclable

■ Consolidation du schéma directeur cyclable métropolitain & construction du réseau Vélo+ – Métropole Européenne de Lille – Septembre 2021

Avancement

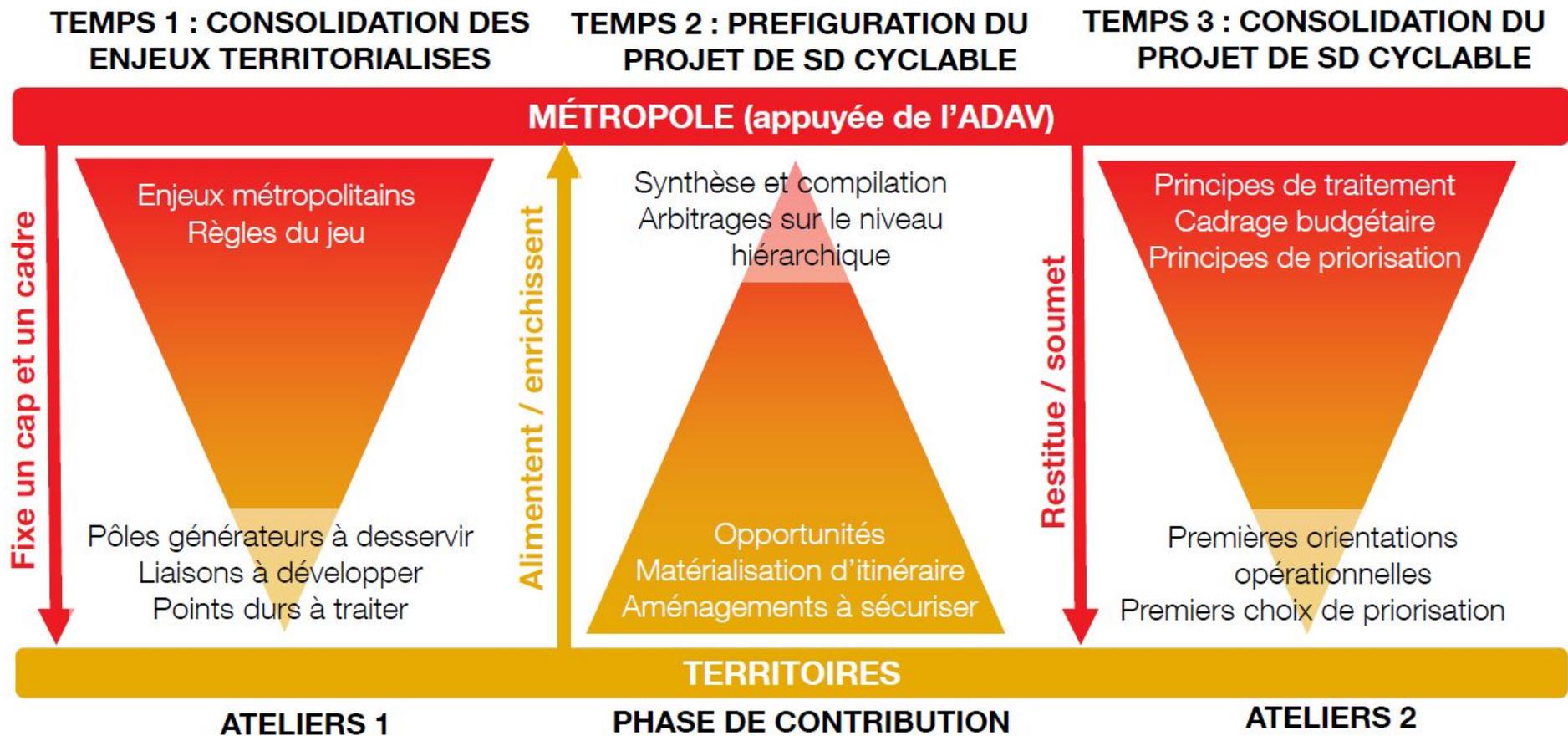
1/6 Retour sur les ateliers

Schéma directeur cyclable 2035



## Processus de co-production avec les territoires

- Un processus de co-production en 3 temps, avec un dialogue qui a vocation à se poursuivre



---

**UN SCHEMA DIRECTEUR ET  
UNE PROGRAMMATION CYCLABLE AMBITIEUX**

---

## POLITIQUE CYCLABLE / Une feuille de route appuyée sur un schéma directeur et un PPI Vélos ambitieux

### Un schéma directeur co-construit avec les territoires en 2021 avec pour objectifs principaux de :

- Passer de 2% à 8% de part modale vélo à horizon 2035 (horizon PDM),
- Améliorer le confort et la sécurité des aménagements existants et à venir,
- Répondre aux besoins de mobilité des habitants de chaque commune.

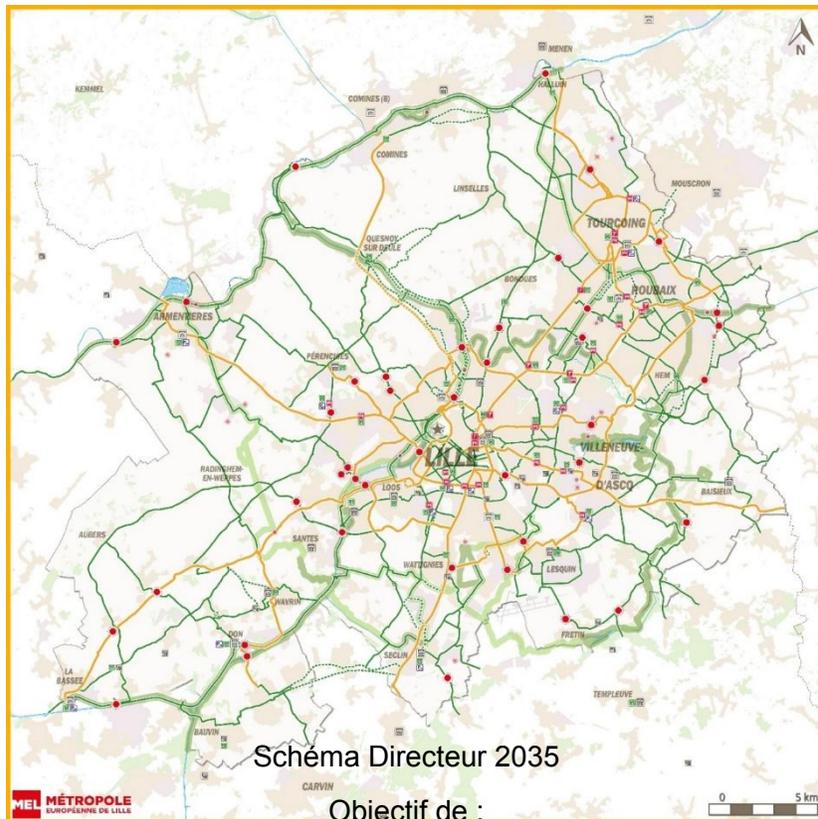
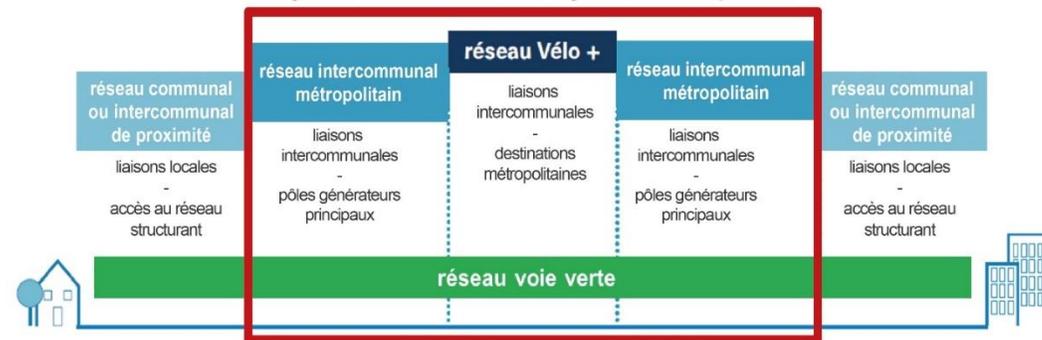


Schéma Directeur 2035

Objectif de :

**850 km de liaisons intercommunales aménagées**  
**Introduction d'un réseau « hyperstructurant » : le Vélo+**

#### Objet du schéma directeur cyclable métropolitain



### Une feuille de route 2022-2026 basée sur un programme d'investissement à hauteur de 100 M€ pour aménager les réseaux cyclables :

- ~ 25M€ □ voies vertes
- ~ 75M€ □ vélo « urbain » : programmation intégrée au PPI « Voirie et cyclable »

# POLITIQUE CYCLABLE / Une évolution progressive du budget cyclable de la MEL (hors voies vertes)

## Plan Vélo 2010-2014 : 15 M€

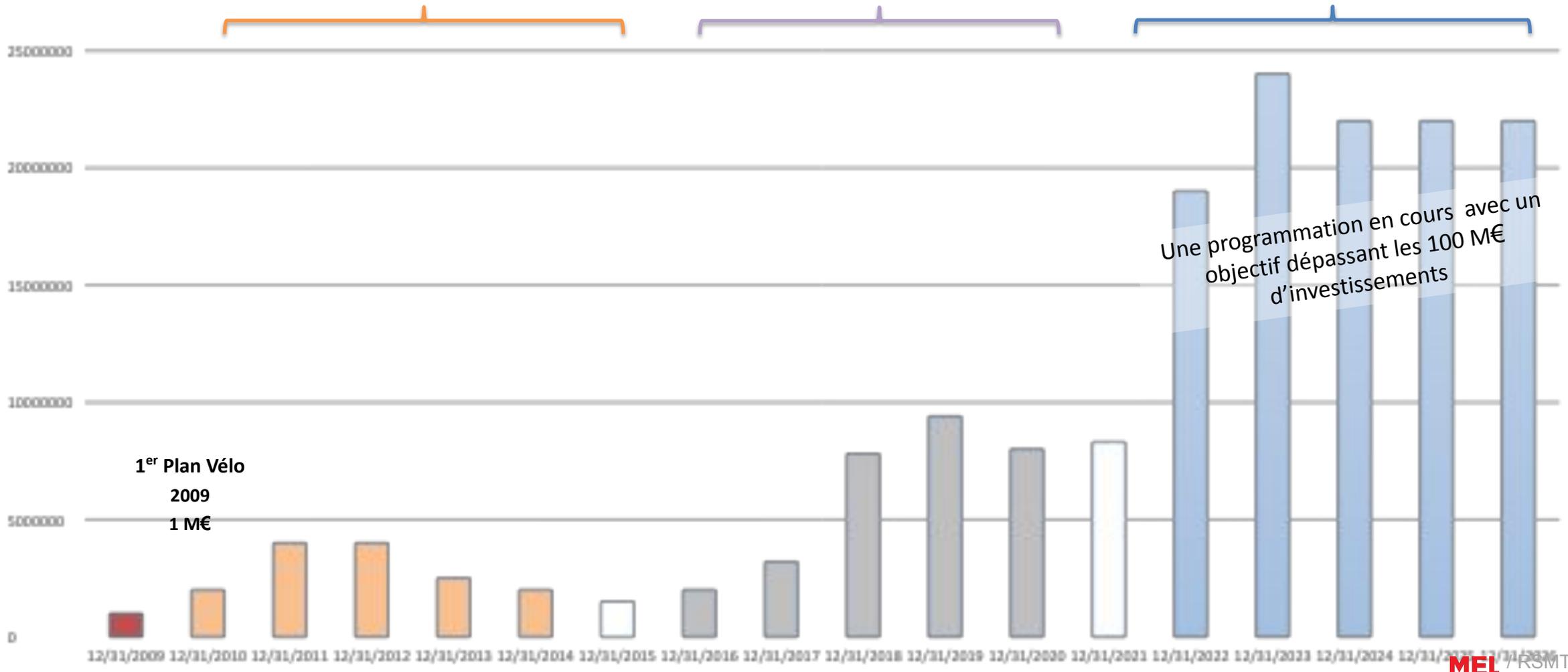
Programmation annuelle d'opérations éligibles aux crédits spécifiques vélos

## Plan Vélo 2016-2020 : 30 M€

Programmation annuelle d'opérations éligibles aux crédits spécifiques vélos

## Plan Vélo (2022-2026) : 75M€

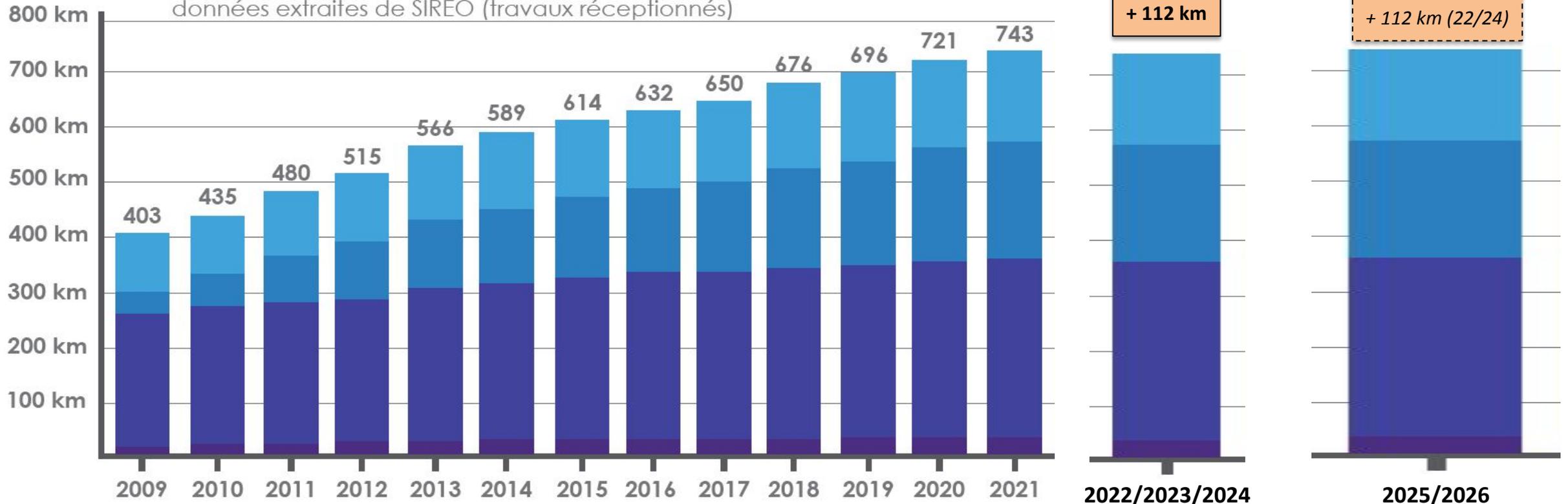
Programmation intégrée au PPI « Voirie et cyclable »  
Introduction de « parts cyclables » sur le projet pour valoriser plus finement le budget consacré au cyclable



# POLITIQUE CYCLABLE / Une évolution progressive du réseau cyclable de la MEL – bilan 2022-2024 et perspectives 2025-2026

## Evolution du linéaire d'aménagements cyclables

voie verte non comprises  
données extraites de SIREO (travaux réceptionnés)



- **Piste** voie réservée exclusivement aux cyclistes, séparées physiquement des voies de circulation automobile
- **Double sens** anciennement appelé contre-sens cyclable, c'est une voie à double sens dont un sens est réservé exclusivement aux cyclistes
- **Aménagement suggéré** bande latérale qui peut être utilisée par les voitures pour se croiser (chaucidou, bande suggérée)
- **Bande** voie réservée exclusivement aux cyclistes, délimitée sur la chaussée par du marquage au sol
- **Aménagement mixte** couloirs bus, logo vélo dans le sens de la circulation

En extension de réseau (opérations engagées)

+ 112 km

2022/2023/2024

+ 36 km

d'amélioration du réseau (entretien + transformations de bandes en pistes)

En extension de réseau

+ env. 100km (2025/2026)

+ 112 km (22/24)

2025/2026

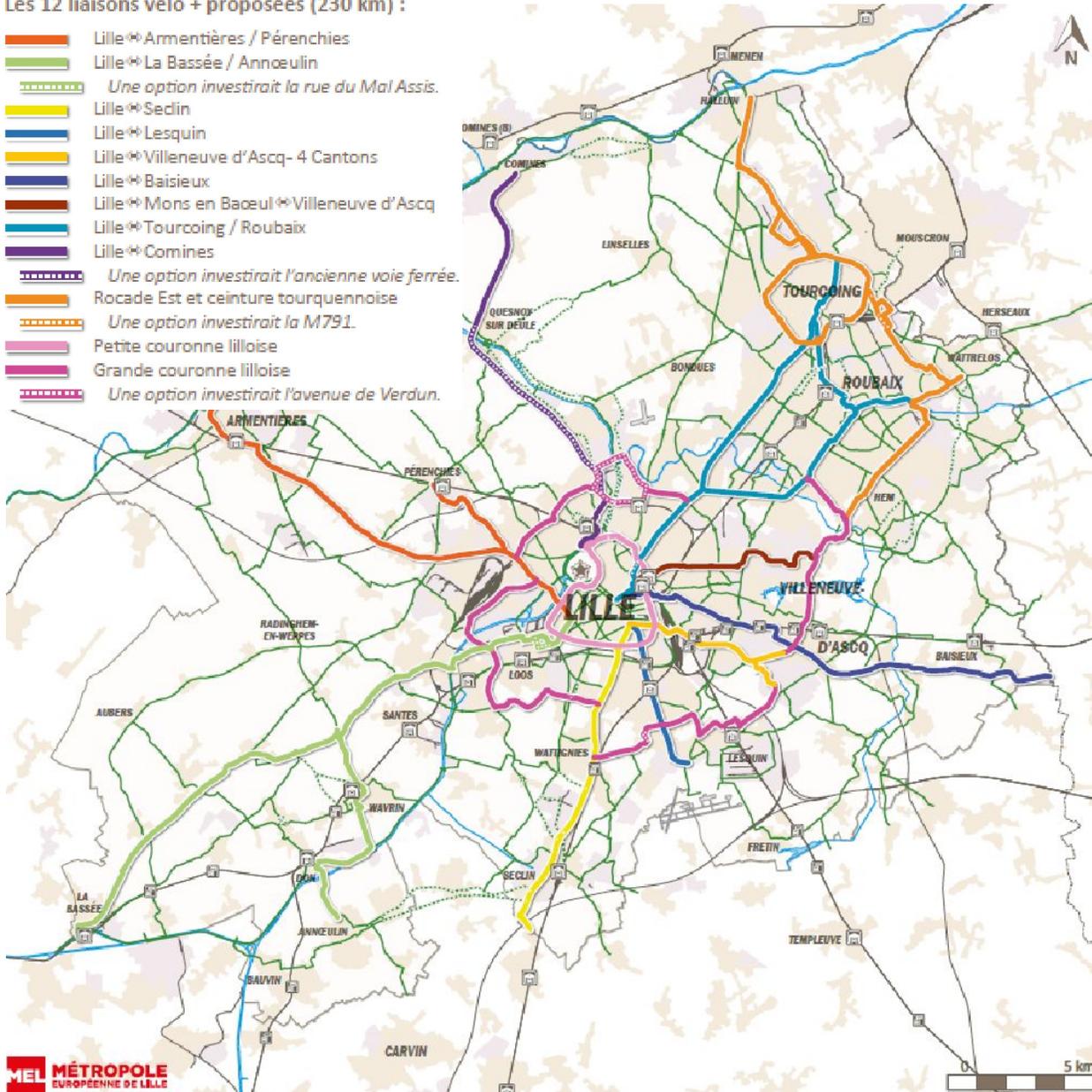
+ 26 km

d'amélioration du réseau existant

## POLITIQUE CYCLABLE / Introduction d'un niveau hyperstructurant : le Vélo+

Les 12 liaisons vélo + proposées (230 km) :

-  Lille ↔ Armentières / Pérenchies
-  Lille ↔ La Bassée / Annaéulin
-  Une option investirait la rue du Mal Assis.
-  Lille ↔ Sedin
-  Lille ↔ Lesquin
-  Lille ↔ Villeneuve d'Ascq- 4 Cantons
-  Lille ↔ Baisieux
-  Lille ↔ Mons en Baeul ↔ Villeneuve d'Ascq
-  Lille ↔ Tourcoing / Roubaix
-  Lille ↔ Comines
-  Une option investirait l'ancienne voie ferrée.
-  Rociade Est et ceinture tourquennoise
-  Une option investirait la M791.
-  Petite couronne lilloise
-  Grande couronne lilloise
-  Une option investirait l'avenue de Verdun.



### Objectifs :

Des trajets longue distance et plus de capacité  
12 liaisons (230 kilomètres).

### Déroulé :

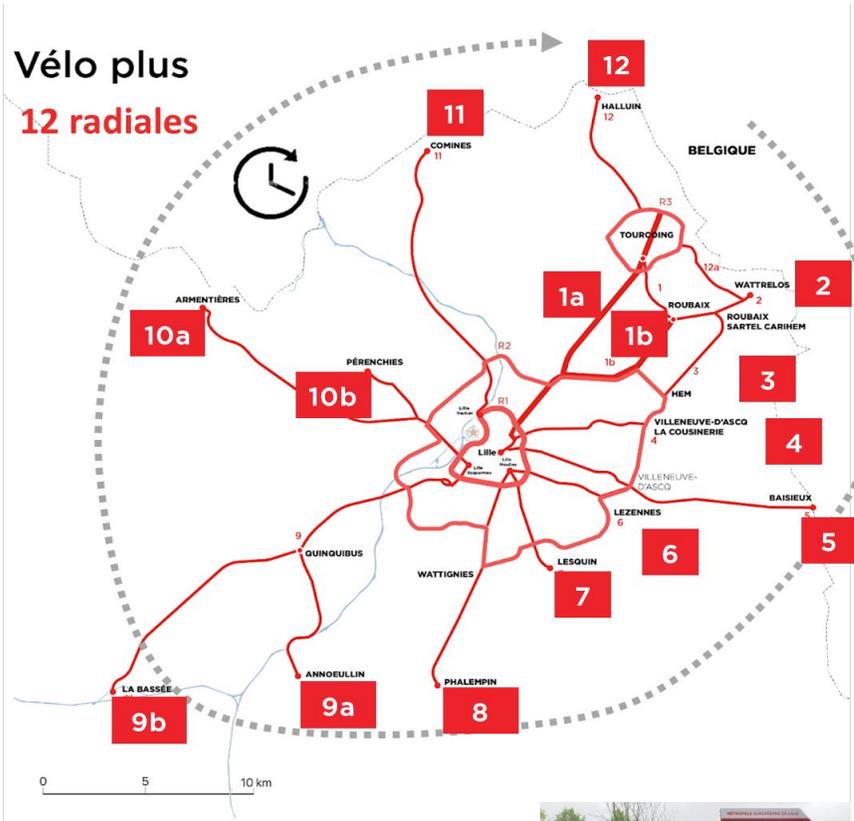
- Des études de faisabilité réalisées sur l'ensemble des liaisons pour identifier les opportunités/contraintes et hiérarchiser les études plus fines et réalisations à venir (travaux au prochain mandat)
- Un déploiement de la signalétique et des services associés au fil de l'eau pour commencer à identifier les liaisons dès lors que les aménagements sont continus

### Des opérations engagées dans le mandat en cours :

- Des sections spécifiques déployées par tronçon pour engager les linéaires (exemple avenue de Dunkerque à Lomme, Marcel Bouderiez à V. d'Ascq etc.)

# POLITIQUE CYCLABLE / Introduction d'un niveau hyperstructurant : le Vélo+

Des premières réalisations de signalétique et de services associés au réseau Vélo+ sur le territoire :



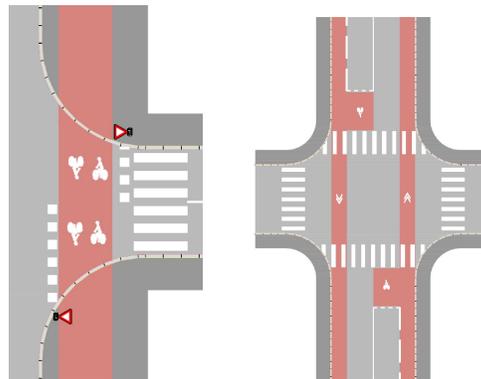
---

UN ENJEU D'IDENTIFICATION DU RESEAU CYCLABLE  
ET DE STABILISATION DE PRINCIPES TECHNIQUES

---

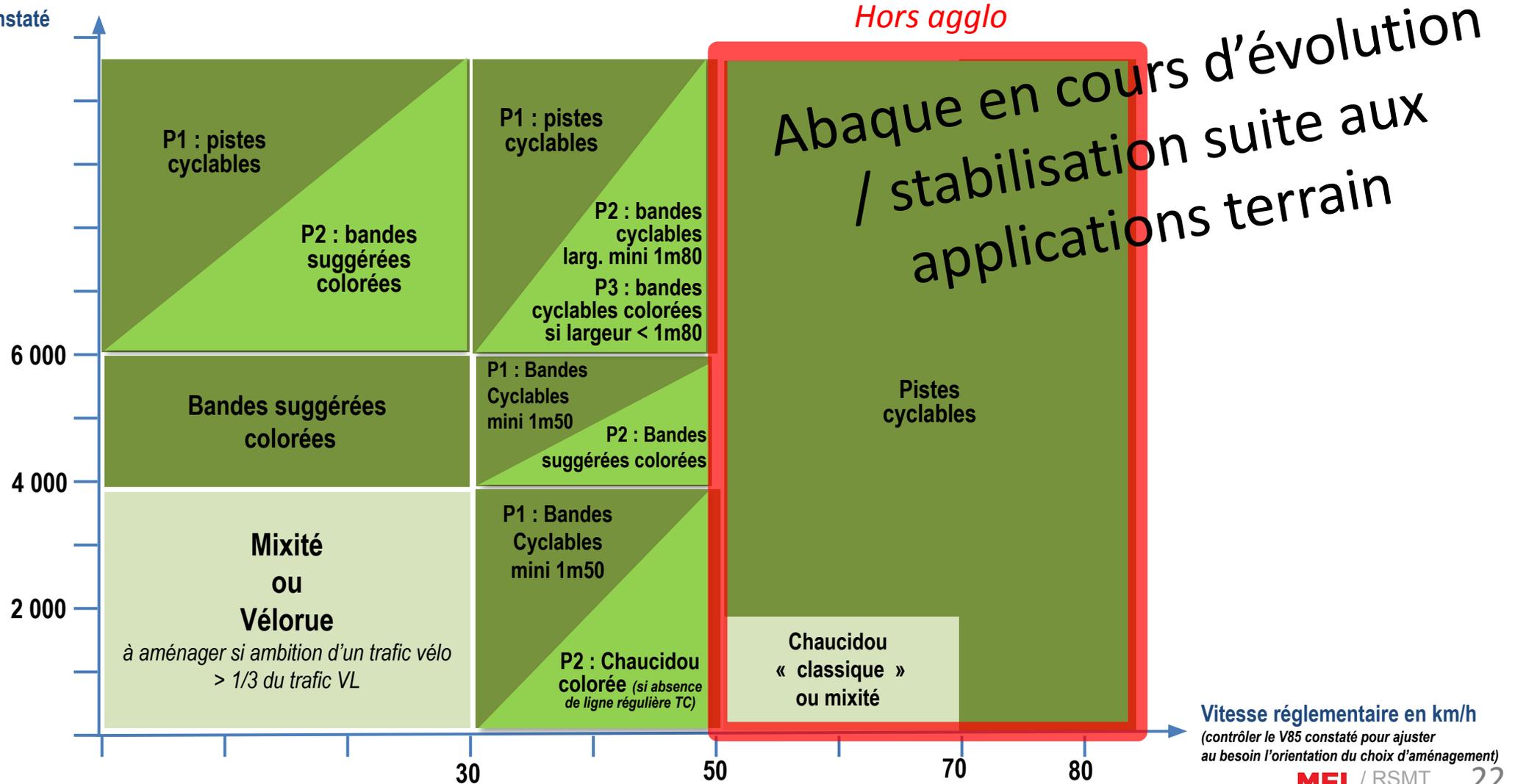
## PRINCIPES OPERATIONNELS / Application de grands principes introduits dans la délibération cadre de juin 2021

- Introduction d'un abaque d'aménagements cyclables en fonction des vitesses et des trafics
- Généralisation de l'utilisation de la couleur rouge pour les aménagements cyclables en cas de reprise du revêtement
- Continuité des aménagements en couleur dans les intersections pour mieux matérialiser les trajectoires



**Abaque décisionnel annexé à la délibération et définissant les typologies d'aménagements adaptés à leur environnement**

Volume de trafic journalier constaté  
(tous sens confondus)



## Abaque décisionnel introduisant de nouveaux principes d'aménagements

- Réalisations d'aménagements cyclables suggérés lorsque les conditions le nécessitent et le permettent



---

QUEL BILAN SUR LES USAGES ?

---

## POLITIQUE CYCLABLE / Une application de l'abaque avec une large part de « sites propres »

Sur la période 2022-2024 et conformément à l'abaque délibéré en 2021 :

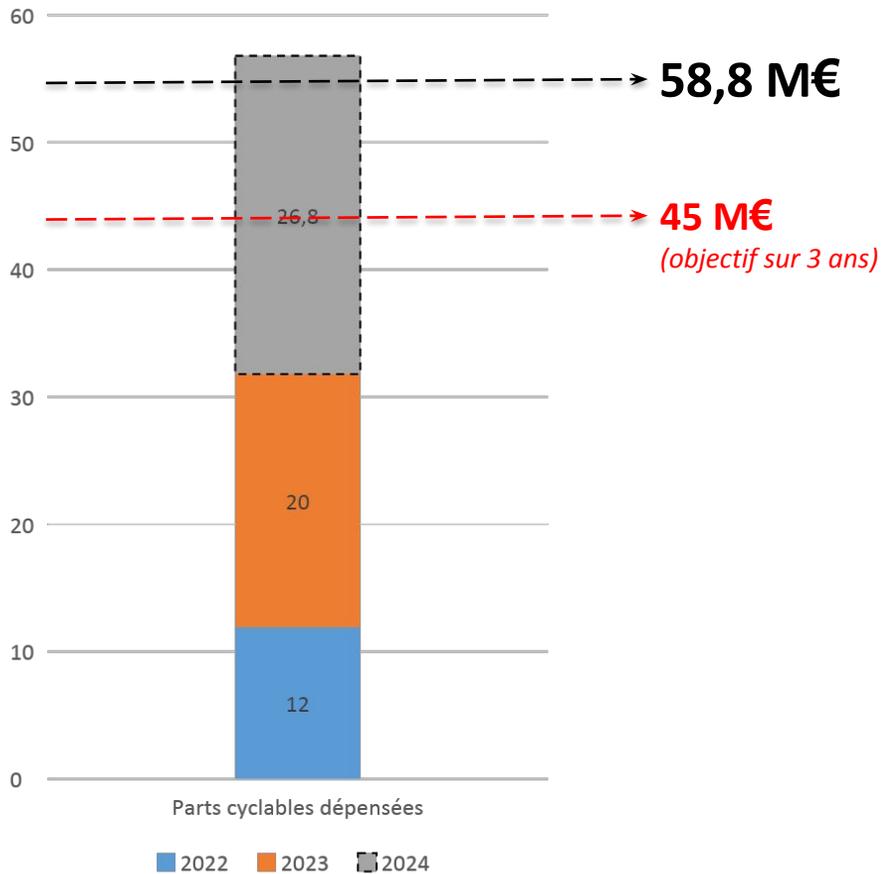
- forte progression de la typologie « pistes cyclables » dans les nouvelles réalisations (près de 50% du linéaire en création)
- près de 25 km de typologies émergentes (chaucidou, vélorues)

Bilan cyclable opérations engagées 2022-2023-2024	Nombre	Longueur
		<b>69 km</b> dont :
Création de pistes cyclables, de bandes cyclables ou transformations de bandes cyclables en pistes cyclables	98	- 49,2 km de pistes cyclables - 11,8 km de voies vertes - 4,9 km de bandes cyclables - 3 km de couloirs bus-vélos
Création de doubles sens cyclables dans des voies en zone 30	23	<b>8,2 km</b> (hors double sens cyclables avec logos seuls marqués)
Création d'aménagements partagés de type chaucidou et vélorues sur les voies à faibles trafics ou bandes cyclables suggérées	34	<b>24,9 km</b>
Création d'itinéraires partagés en milieu péri urbain, matérialisés au sol sur des voies faiblement circulées (dessertes agricoles, dessertes riveraines de hameaux...)	5	<b>9,5 km</b>
Remise à neuf d'équipements cyclables existants ou amélioration/élargissement d'aménagements existants	35	<b>36 km</b> (dont 13 km de pistes du grand boulevard)
<b>TOTAL</b>	<b>195</b>	<b>147,6 km</b>

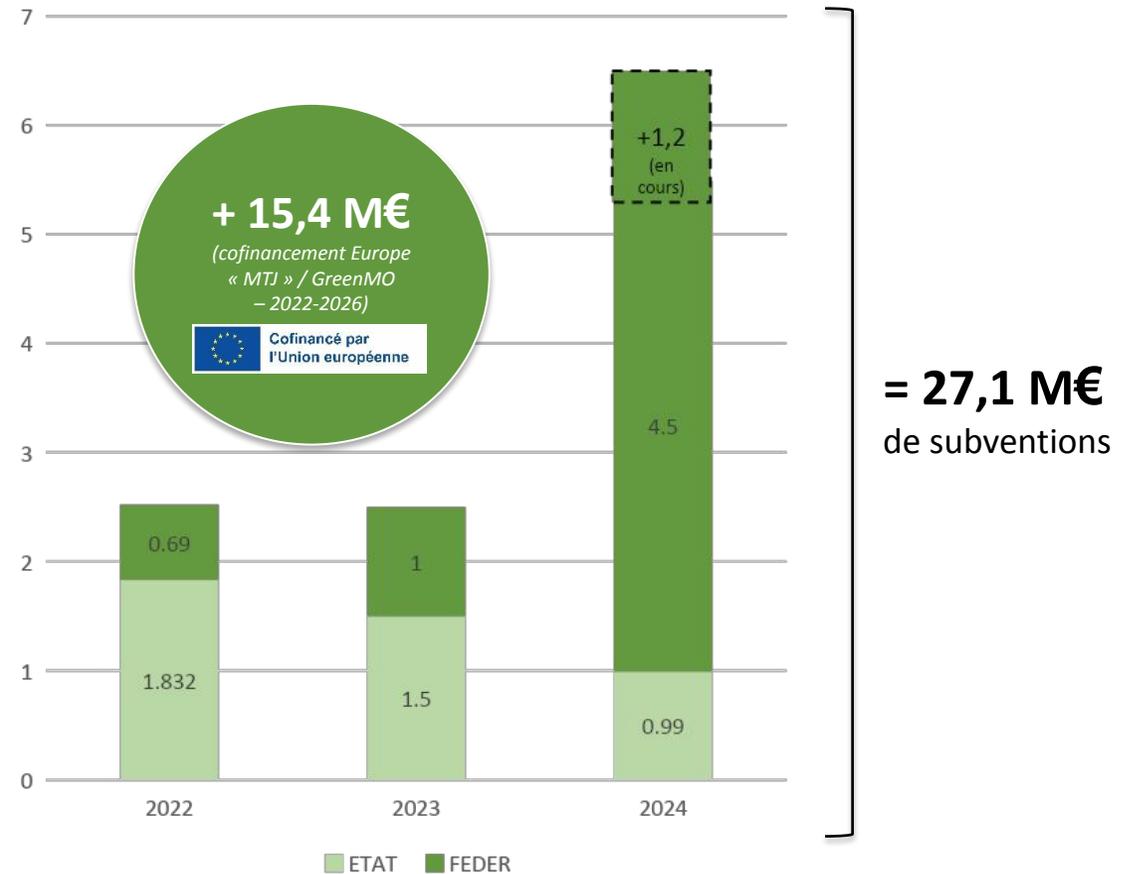


**POLITIQUE CYCLABLE** / Une programmation s'accompagnant de démarches importantes sur le volet « recettes »

Bilan 2022-2024 des dépenses cyclables :



Bilan 2022-2024 des recettes liées aux projets cyclables :



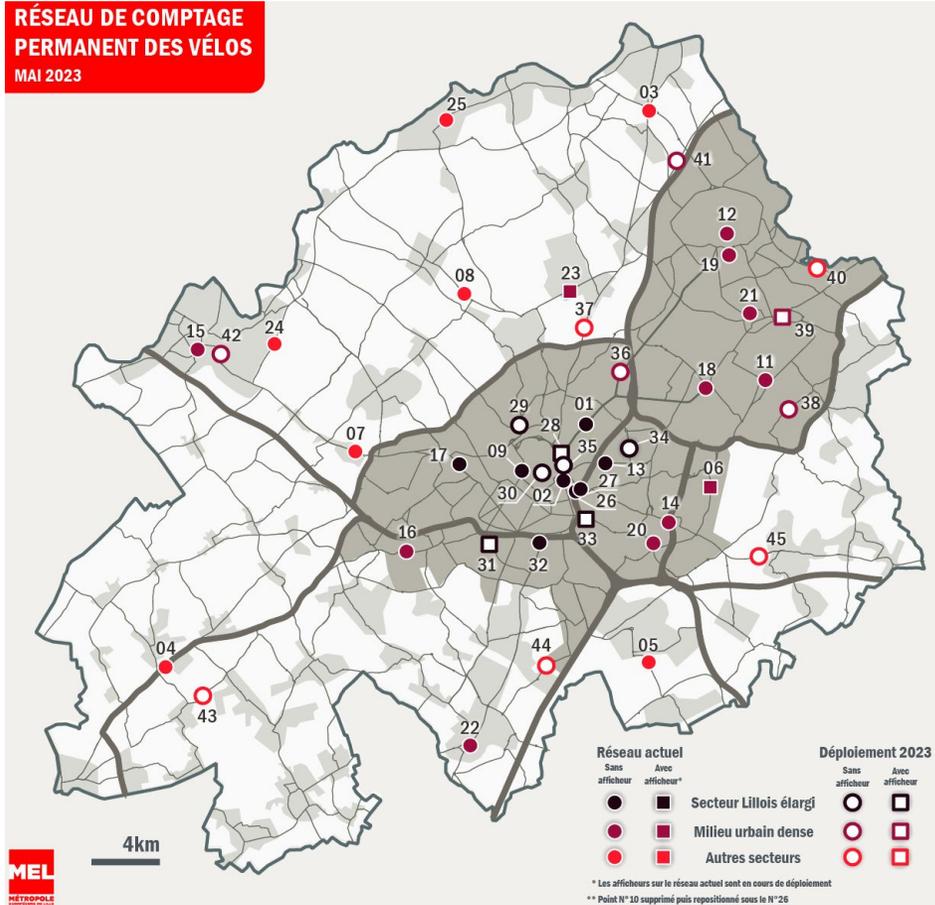
# POLITIQUE CYCLABLE / Une évolution constante de la pratique cyclable

## Des chiffres de pratique cyclable en constante progression sur les sites de comptages permanents (+ 10 % par an en moyenne depuis 2014)

Répartition du réseau de mesures

(26 sites historiques et 12 nouveaux sites depuis 2023)

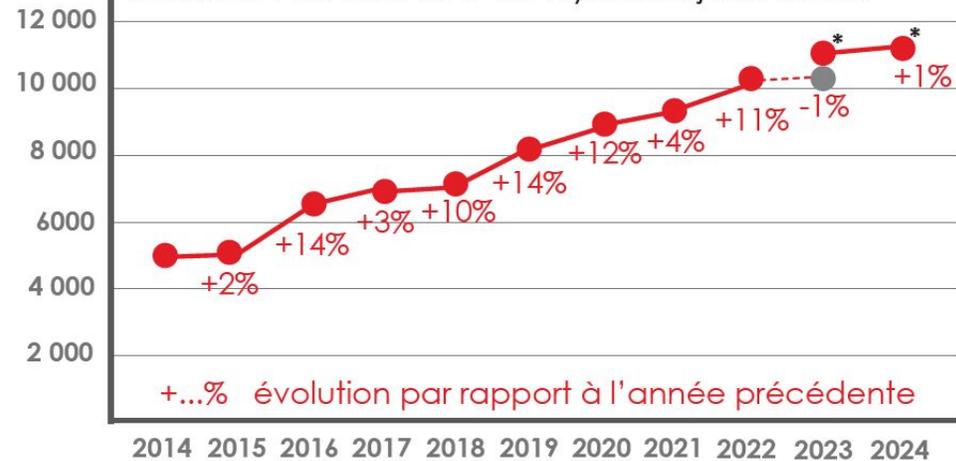
**RÉSEAU DE COMPTAGE  
PERMANENT DES VÉLOS**  
MAI 2023



### Evolution des comptages cyclables

26 points de comptages permanents répartis sur le territoire depuis 2013

Evolution du nombre de cyclistes journaliers



**+15%**  
entre 2021 et  
2024

**TOP 1**  
Avenue  
Le Corbusier  
Lille  
**2 301**  
cyclistes/j

Points de comptage : 1<sup>ère</sup> couronne Lille élargie, Roubaix - Tourcoing, Roncq, Seclin, Bondues, Comines, Houplines, Armentières, Wambrechies, Capinghem, Herlies, Fretin

\*Une amélioration en 2024 de la collecte des données de comptage a permis d'ajuster le nombre total de cyclistes sur quelques points de comptage d'où le delta



**MÉTROPOLE**  
**EUROPÉENNE DE LILLE**